

## « Neutralité carbone » : oui, mais comment ?

La « *neutralité carbone* » en 2050 est l'objectif, ambitieux, affiché par le Gouvernement et qui remplace l'objectif, précédemment fixé, de la division par un facteur 4 de nos émissions de CO<sub>2</sub>.

La neutralité carbone, un pays l'atteint quand la quantité de CO<sub>2</sub> qui y est absorbée, soit naturellement soit par l'action de l'homme, compense complètement les émissions de ce pays. Dans son 5<sup>ème</sup> rapport en 2013 – 2014, le GIEC prévoyait que le réchauffement en 2100 pourrait être limité à 2°C si la neutralité carbone était atteinte à l'échelle globale avant la fin du 21<sup>ème</sup> siècle. Le rapport spécial du GIEC SR15, publié à l'automne 2018, stipule que la neutralité carbone devra être atteinte dès 2050 si on veut limiter le réchauffement à 1,5°C.

La France n'est pas le premier pays à s'engager pour la neutralité carbone : après le Bhoutan qui dit l'avoir déjà atteinte, la Norvège s'engage pour 2030, l'Islande pour 2040, la Suède pour 2045 et la Nouvelle-Zélande pour 2050. Indépendamment des pays, des grandes villes comme Copenhague, Reykjavik, Montréal et Paris s'engagent à atteindre cette neutralité.

Comme l'explique *Carbone 4*, (<http://www.carbone4.com/facteur4-neutralite-carbone/>), atteindre la neutralité carbone en 2050 est un objectif beaucoup plus ambitieux que réduire les émissions d'un facteur 4 : les puits naturels de carbone français ne pourront au mieux qu'assurer l'absorption d'une faible fraction de ce qui sera émis. Et les technologies pour capturer et stocker le CO<sub>2</sub> émis, voire enlever du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, sont loin d'être dans un état opérationnel à l'échelle qu'il faudrait. Si de la biomasse est utilisée pour produire de l'énergie, c'est autant de biomasse qui ne pourra pas être utilisée pour capturer le carbone atmosphérique. Et les techniques de captage du CO<sub>2</sub> à l'émission et celles de son stockage, très gourmandes en énergie, n'ont jamais été mises en œuvre dans le monde que pour des installations se situant plusieurs ordres de grandeur au-dessous des besoins. Il faudra donc réduire drastiquement les émissions de CO<sub>2</sub> ce qui veut dire renoncer aux énergies utilisant du carbone fossile (charbon, pétrole et ses dérivés, gaz naturel). Ceci implique aussi un recours massif à l'électricité produite de façon décarbonée.

Alors que penser de cette annonce d'obtenir la neutralité carbone en 2050 ? Faute d'en indiquer les moyens et le scénario, est-ce, comme le fait l'Allemagne pour la réduction de ses émissions, juste une annonce pour faire patienter les opinions face à la frilosité présente dans les actions pour limiter le réchauffement ? On annonce plus, mais pour un avenir lointain, que certains d'entre nous, et une partie de ceux qui font cette annonce, ne connaîtront pas ...

« *Sauvons Le Climat* » est évidemment partisan d'une réduction de nos émissions qui amènerait la France à la neutralité carbone sur son territoire dès 2050, avec l'espoir que les autres pays adoptent le même objectif. Mais encore faudrait-il en définir les moyens. L'objectif de la neutralité carbone en 2050, c'est très bien, mais c'est maintenant qu'il faut agir vigoureusement si on veut se donner une chance d'atteindre cet objectif.